

N°2022-12/84B

---

**Objet : RENATURATION ET AMENAGEMENT DU SENTIER LITTORAL - AUTORISATION DE SIGNATURE.**

---

L'an deux mille vingt-deux, le 07 décembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	10	<b>Pour :</b>	10
<b>En exercice :</b>	10	<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	8	<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absents excusés donnant procuration :** Nathalie PINEAU donne procuration à Thierry DEL POSO  
Robert OLIVE donne procuration à Jean-André MAGDALOU

**Secrétaire de séance :** Jean ROMEO

**Date de convocation :** 30 novembre 2022

---

Le Président expose à l'Assemblée,

Dans le cadre des travaux d'entretien et d'aménagement des voiries de la Communauté de Communes et de la création du Sentier Littoral sur la commune de Saint-Cyprien, une consultation a été publiée le 13 octobre 2022 dont les prestations sont réparties en 5 lots.

Cependant, seuls les lots n°2 « Aménagement Paysager » et n°3 « Platelage Bois » sont soumis aux exigences de la procédure adaptée ouverte en vertu des dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

6 offres ont été remises à la date limite de réception des offres soit, le 9 novembre 2022.

**Les travaux du lot 2 – Aménagement Paysager comprennent :**

- Reconstitution et préparation des sols destinés à accueillir la végétation
- Terrassements généraux et nivellement des espaces plantes
- Analyse de la terre végétale d'apport
- Fourniture et mise en œuvre de compost, végétaux et arbres (conifères, arbustes à feuilles caduques ou persistantes, vivaces, massifs éparses,...) et accessoires de plantation

Pour un montant estimatif de 147 000 €

**Les travaux du lot 3 - Platelage Bois comprennent :**

- Fourniture et pose de vestiaire
- Fourniture et pose de platelage bois
- Mobilier urbain
- Habillage postes de secours
- Mobilier spécifique

Pour un montant estimatif de 198 000 €

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres fondé sur l'ensemble des critères d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur classe les offres et décide de retenir l'entreprise INNOV'GREEN pour le lot 3 pour un montant de 210 765,00 € HT.

Concernant le lot 2 : Aménagement paysager, ce dernier est déclaré sans suite conformément à l'article R. 2185-1 du Code de la commande publique, compte tenu des offres reçues, offre inacceptable et offre irrégulière.

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

↳ **APPROUVE** le choix de l'entreprise INNOV'GREEN tel que présenté ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer le marché.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**

